

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 JUILLET 2022

Le vingt-six juillet deux mil vingt-deux à 20 h 00, le conseil municipal de la commune de LORMAISON, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe FRÉMONT, Maire.

PRÉSENTS : Messieurs Didier JEANTET, Olivier DUPUIS, Alexandre SELVA, Dominique MAGNIER, Bruno FRÉNOT, Jean-Pierre LEROY, Mesdames Martine DRUOT, Véronique CULERIER, Julie MÉGRET

ABSENTS EXCUSES : Madame Murielle GRESELIN donne pouvoir à M Bruno FRÉNOT

Monsieur Jean-Pierre LAGNY donne pouvoir à M Dominique MAGNIER

ABSENTES : Mesdames Caroline LIOUT, Séverine CARDENNE, Patricia MARCHAL

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre LEROY

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, ADOPTE, sans restriction le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 02 juin 2022.

Une remarque a été émise par Monsieur MAGNIER concernant le vote des subventions aux associations.

Pour : 10 Contre : 0 Abs : 2

NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LORMAISON AU SEIN DU CCAS

Considérant la démission de Monsieur Bruno FRÉNOT pour raison personnelle de ses fonctions, au sein du CCAS de LORMAISON, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de nommer en remplacement de Monsieur Bruno FRÉNOT, comme l'un des représentants du CONSEIL MUNICIPAL de LORMAISON au sein du CCAS, Madame Julie MEGRET.

Pour : 9 Contre : 1 Abs : 2

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS POUR 2021

L'ensemble du conseil municipal déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité de la Communauté des communes des sablons pour 2021 et l'approuve.

Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

IMPLANTATION D'UN MAGASIN CONNECTE SUR LORMAISON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, AUTORISE l'implantation d'un magasin connecté sur la commune de Lormaison de la marque BOXY. A cet effet, LE CONSEIL MUNICIPAL donne tous pouvoirs au Maire pour conclure une convention d'occupation précaire au profit de la société BOXY, pour l'implantation du magasin connecté sur le parking du Château d'eau.

Pour : 8 Contre : 2 Abs : 2

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

LE CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE le Maire, pour la durée de son mandat, à fixer les droits à caractère non fiscal, concernant notamment les redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, prévus au profit de la Commune, dans les limites autorisées par les Lois et règlements qui régissent ces droits.

Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

THEATRE DU BEAUVAISIS

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association du comité de gestion du théâtre du Beauvaisis de septembre 2022 au 30 juin 2023.

Pour : 12 Contre : 0 Abs : 0

La séance est levée à 20 h 50

Fait à Lormaison, le 29 juillet 2022

Le Maire,
Philippe FRÉMONT

